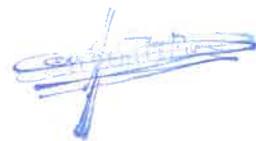


Hubert CHÂTEAU  
1 rue Pierre de Coubertin  
45400 Fleury les aubrais



3



à Monsieur Pierre BOUBAULT  
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR  
pour la demande d'extension de la Sté TRADIVAL

Le 6 Juillet 2019

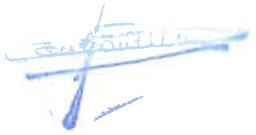
Monsieur le commissaire,

J'ai été alerté hier par un ami de l'existence de cette enquête publique, n'ayant pas vu précédemment son annonce sur un journal hebdomadaire que je ne reçois pas, ni sur un document municipal adressé aux administrés, je n'en étais donc pas informé. Sans doute devrais-je guetter plus régulièrement les annonces affichées en mairie. Quoi qu'il en soit, je pense ne pas être le seul dans ce cas, ce qui peut expliquer en partie le grand vide des observations sur le registre d'enquête.

A ce sujet, j'observe que les horaires de consultation du dossier ne permettent pas de le faire pour les gens qui travaillent, la consultation n'étant possible que jusqu'à 17h30 et même 16h30 certains jours et impossible le samedi. Tout le monde ne dispose pas d'internet ou de temps pour prendre connaissance d'un dossier très épais. Je note donc un réel déficit de communication pour le grand public dans ce type d'enquêtes « sensibles » qui, est-ce un hasard?, tombent souvent dans une période de vacances où beaucoup de personnes sont absentes.

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mes remarques et questions suivantes restées sans réponses dans le dossier :

- 1) Le quasi doublement de l'activité de Tradival ne semble pas justifié par une nécessité économique **d'intérêt public** si ce n'est par l'embauche envisagée de 50 à 65 emplois qui seront sans doute supprimés ailleurs.
- 2) La provenance peut-être éloignée des nouveaux animaux à abattre n'est pas précisée et il est à craindre que le bien-être animal n'ait pas été pris en considération avec des temps de transports prolongés.
- 3) L'augmentation importante du trafic journalier n'est pas souhaitable ni pour les riverains ni pour le réseau routier avec un ROND POINT LECLERC déjà très encombré.
- 4) La surcharge des réseaux et de la station communautaire d'épuration n'est pas souhaitable et il est temps d'exiger une station d'épuration autonome et privée à prendre en charge par TRADIVAL si elle persistait dans son projet.
- 5) Les nuisances olfactives qui subsistent périodiquement pour les riverains et tout le quartier de Lignerolles ont déjà été l'occasion de conflits qui ne manqueront pas de se reproduire sans l'assurance de mesures techniques efficaces et d'un financement prévu à cet effet. Ce problème est primordial pour la santé et la tranquillité d'une nombreuse population voisine concernée. On est surpris qu'il ne soit pas considéré en tant que tel dans cette enquête d'impact environnemental.



L'augmentation du volume traité va considérablement aggraver cette nuisance . La moindre des choses serait d'exiger un **enlèvement journalier des déchets** à des heures où la plupart des habitants sont au travail et non le soir ou pire la nuit quand l'été les fenêtres sont ouvertes et que l'on inhale sans s'en rendre compte des micro particules malsaines .

- 6) Je termine par le point peut-être le plus important car, quelque soient les précautions prises, le risque de pénétration des eaux usées dans la nappe phréatique est un risque majeur à prendre en considération : Dans le dossier il n'est pas fait état de l'implantation du site de TRADIVAL à **l'intérieur réel du périmètre de protection rapprochée du château d'eau de Lignerolles** . Le site de l'abattoir étant curieusement exclu de la circonférence de ce périmètre dans les plans d'urbanisme , ce que j'avais déjà signalé lors d'une précédente enquête publique .
- 7) En conclusion, j'espère que ces arguments seront pris sérieusement en considération pour éviter de nouveaux désagréments dans un quartier qui n'en a pas besoin . Je compte sur vous, Monsieur le commissaire enquêteur, pour en tenir compte et joindre cette lettre au dossier .

Vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer mes très respectueuses salutations .

